
Droit Constitutionnel Congolais Iii

Droit congolais

Histoire du droit congolais des religions (1885-2003)

Institutions politiques et droit constitutionnel: Théorie générale des institutions politiques de l'Etat

Le rôle du juge administratif congolais dans l'émergence de l'État de droit
étude de droit international et de droit interne

La justice constitutionnelle et la juridicisation de la vie politique en droit positif congolais

Contraintes pratiques et perspectives

Églises et État en République démocratique du Congo

Droit congolais des droits de l'homme

Annales de la Faculté de droit

Manuel de droit pénal général congolais

Analyse critique de l'arrêt de la Cour constitutionnelle congolaise du 11 mai 2016

Revue critique de droit international privé

Le Serment en Droit Congolais

Le principe de la continuité de l'Etat : issue de secours à la prohibition du tr
La constitution congolaise du 18 février 2006 à l'épreuve du constitutionnalisme
Droit congolais des droits de l'homme
La problématique de la lutte contre les violences sexuelles en droit congolais
L'État de droit en droit congolais
(15 Novembre 1908).
Filiation, régimes matrimoniaux, successions et libéralités
Corruption and Constitutionalism in Africa
démocratique du Congo
Grands services publics et entreprises publiques en droit congolais
Eglises et Etat en République démocratique du Congo
Contribution à l'étude de la fraude en droit constitutionnel congolais
Les principes généraux de droit administratif
Traité de droit administratif de la République Démocratique du Congo
fondements juridiques et jurisprudence, 1876-2006
Procédure pénale congolaise
Revue juridique du Congo
Reformers or Disruptors
évolution historique du droit congolais des religions (1885-2003)
LA COUR SUPREME CONGOLAISE

Les crimes internationaux en droit congolais
Droit congolais, africain et international du travail
L'ONU et l'Eglise catholique dans la recherche de la paix en République
La conclusion des traités en droit constitutionnel zairois
Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger
ESSAI D'ANALYSE A PARTIR DE LA TYPOLOGIE DES JURIDICTIONS SUPREMES
FRANCAISES

*Droit Constitutionnel
Congolais Iii
Droitcongolais*

*Downloaded from
blog.gmercyu.edu by
quest*

ANNA MCDOWELL

*Histoire du droit congolais des religions
(1885-2003) Editions L'Harmattan
Droit congolais des droits de
l'homme Editions Academia
Institutions politiques et droit
constitutionnel: Théorie générale des
institutions politiques de l'Etat Editions
Publibook*

Empruntée au droit international privé et au droit fiscal, l'idée de fraude ne semble pas avoir trouvé une application aisée en droit constitutionnel où son utilisation, d'une rareté déconcertante, ne semble avoir servi qu'à décrire le détournement par l'autorité investie du pouvoir de révision constitutionnelle, le constituant dérivé, des pouvoirs constitutionnels lui conférés afin d'établir un régime fondamentalement différent du précédent. Appliqué au

contexte congolais, le concept a merveilleusement été étendu au comportement du pouvoir constituant originaire dans la mise en place des textes constitutionnels et extrapolé à celui des pouvoirs constitués dans la mise en application de ces textes.

L'abondante production constitutionnelle congolaise, accumulée depuis près de cinquante ans, est passée au peigne fin. Appelée constamment à faire face à des situations conjoncturelles, l'élaboration des textes constitutionnels congolais ne s'embarrasse nullement des principes constitutionnels de base. L'excessive modification de ces textes sert en principe à adapter le droit au comportement perpétuellement fuyant des dirigeants. Leur mise en application semble destinée à assurer un objectif

autre que celui pour lequel ils avaient été pris.

Le rôle du juge administratif congolais dans l'émergence de l'État de droit

Editions L'Harmattan

Il importe de se pencher sur la question religieuse au Congo dans le nouvel espace politique d'origine coloniale. Dans l'histoire contemporaine, la question religieuse a bouleversé les sociétés politiques traditionnelles africaines. Cette étude fait émerger le socle juridique sur lequel reposent les relations Eglise et Etat en RDC. Elle contribue à éclairer la compréhension plus générale du problème de la régulation étatique des religions dans ce pays.

L'Harmattan

Image d'une justice de puissance qui

traduit l'autorité de l'État sur le territoire national, le procès pénal est à la fois une instance et un processus. Le présent ouvrage examine le procès pénal dans son jeu et son enjeu. Il donne un éclairage suffisant sur la législation congolaise en matière de procès pénal, législation dont la compréhension est renforcée par une jurisprudence fournie. Il plaide ainsi pour une justice pénale fondée sur le respect des droits de l'homme et l'Etat de droit.

étude de droit international et de droit interne Editions L'Harmattan

This collection of essays to focuses on the critical issue of corruption that lies at the heart of the crisis of constitutionalism in Africa. Most anti-corruption measures over the years have been inadequate, serving merely as

symbolic gestures to give the impression something is being done. The African Union's declaration of 2018 as the 'African anti-corruption year', belated though it be, is an open recognition by African governments of the impact corruption will have on the continent unless urgent steps are taken. The key objective of this volume is to draw attention to the problem of corruption, the complexity of the situation, with all its multi-faceted social, political, economic and legal dimensions, and the need for remedial action.

La justice constitutionnelle et la juridicisation de la vie politique en droit positif congolais Bruylant

L'Etat de droit est perçu comme un système d'organisation étatique dont la finalité est de réaliser la limitation du

pouvoir. La notion se préoccupe, de nos jours, de la moralisation de la vie politique considérée comme préalable à l'avènement de la bonne gouvernance. Dans l'espace politique africain en général et congolais en particulier, l'État de droit est au coeur des préoccupations des constituants engagés dans la perspective de l'enracinement et de la consolidation des valeurs démocratiques. En République Démocratique du Congo, les mécanismes d'opérationnalisation de la donne sont confrontés à des obstacles de plusieurs ordres : politique, juridique, technique, socioéconomique, financier, psychologique voire culturel. L'effectivité du processus de juridicisation de la vie publique constitue, à n'en point douter, un antidote à la matérialisation de l'Etat

de droit, dans ce pays en proie à des conflits d'origines controversées.

Contraintes pratiques et perspectives

Oxford University Press, USA

L'ouvrage offre aux praticiens un état de la doctrine et de la jurisprudence sur l'essentiel des principes généraux de droit administratif selon deux perspectives : l'analyse des principes eux-mêmes et leur application dans différents domaines du droit.

Églises et État en République démocratique du Congo

Academia/L'Harmattan

Ce livre paraît plus de deux décennies après la promulgation du Code de la famille dont il tire son fondement. Il a l'avantage de corriger certaines pratiques jurisprudentielles erronées et d'esquisser des solutions sur des

questions importantes ayant trait au droit des successions et laissées dans l'ombre. Outre cette question, l'auteur aborde les thèmes de la filiation, du lien matrimonial, des régimes matrimoniaux et libéralités.

Droit congolais des droits de l'homme Academia

Comme un appel à l'édification d'une réelle démocratie et d'un État de droit en République Démocratique du Congo, le présent Traité de droit administratif pose le fondement du droit public congolais en général, à travers ses bases idéologiques et historiques, ses principales sources d'inspiration intellectuelle et ses sources formelles en temps normal, dans le cadre de la légalité ordinaire, et en circonstances exceptionnelles, dans le cadre de la

légalité d'exception. Plus spécifiquement, ce traité aborde l'organisation de l'administration publique (Administration d'État – centrale et déconcentrée –, Administration territoriale décentralisée et Administration parastatale), les modalités (police administrative et service public) et les moyens (humains, juridiques et matériels) de son action, la responsabilité des pouvoirs publics et le contrôle de l'Administration (citoyen, politique, administratif et juridictionnel). La présente édition est à jour des dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Annales de la Faculté de droit Editions L'Harmattan
Cet ouvrage propose un très large éventail de connaissances

indispensables à la maîtrise du droit du travail en tant que discipline omniprésente dans la vie de chaque salarié quel que soit le secteur d'activité. Y sont étudiées notamment les législations congolaises, africaines, internationales ainsi que les institutions internationales spécialisées. Il offre une ouverture sur les affaires internationales à l'ère de la " mondialisation " de l'économie. L'ouvrage est destiné principalement aux lecteurs avocats, magistrats, juristes d'entreprise, DRH ou étudiants en droit qui veulent soit approfondir leurs connaissances, soit avoir des réponses aux multiples questions relatives à une branche du droit aussi vivante.

Manuel de droit pénal général congolais
Editions L'Harmattan

Dans cet ouvrage pionnier, l'auteur propose de dégager les sources du Droit congolais des droits de l'homme, d'examiner les droits et libertés garantis au Congo et, enfin, de réfléchir sur les mesures de sauvegarde des droits congolais (et de toute personne placée sous la juridiction de la République Démocratique du Congo).

Analyse critique de l'arrêt de la Cour constitutionnelle congolaise du

11 mai 2016 Editions Publibook
Par un arrêt du 11 mai 2016, la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo a jugé que le principe de la continuité de l'Etat, consacré à l'article 69 de la Constitution, autorisait le chef de l'Etat en exercice à demeurer en fonction si, au terme de son second mandat, l'élection

présidentielle n'était par organisée. Au-delà de l'apparente cohérence d'une telle décision, cet arrêt constitue le chaînon manquant de l'architecture du coup d'Etat constitutionnel conçu par le pouvoir en place depuis son premier équipement.

Revue critique de droit international privé L'Harmattan

Cette étude se veut une étude de la situation juridique des confessions, groupes et mouvements religieux en République démocratique du Congo. La religion a été prise en compte dans la dynamique politique du Congo contemporain. La législation coloniale en matière religieuse fut un droit des cultes et missions reconnus, qui régit les activités et institutions religieuses reconnues. La législation post-coloniale

en matière religieuse réduit les institutions religieuses à des associations culturelles. Cette étude montre les limites du libéralisme comme fondement juridique de l'Etat dans l'histoire du Congo. Le libéralisme n'assure pas absolument la neutralité de l'Etat en matière religieuse. Le droit congolais des religions est complexe et varié, et touche divers aspects du droit (droit public, privé, pénal, fiscal, international, constitutionnel, administratif...).

Le Serment en Droit Congolais

Academia

Le juge en général et le juge administratif en particulier sont des artisans de l'Etat de droit. Le contrôle juridictionnel qu'ils exercent sur l'administration demeure la garantie

effective de l'Etat de droit et en conditionne la réalisation. Par sa mission délicate, après saisine, d'annuler les décisions des autorités administratives qui causent grief aux administrés, le juge administratif incarne un rôle cardinal dans l'émergence de l'Etat de droit.

Le principe de la continuité de l'Etat :
issue de secours à la prohibition du tr
Editions L'Harmattan

Le présent ouvrage tente de rassembler toutes les références juridiques sur lesquelles se sont fondées les relations Eglises et Etat dans l'histoire tumultueuse de la République démocratique du Congo. Il est une compilation de plusieurs textes de droit relatifs à la question religieuse depuis la Conférence géographique de Bruxelles

du 12 septembre 1876 jusqu'à la Constitution de la Troisième République du 18 février 2006. Il s'agit de textes variés : des instruments juridiques internationaux, diverses conventions, correspondances diplomatiques, textes constitutionnels, législatifs, réglementaires ainsi que des éléments de la jurisprudence disponible. Ils proviennent d'archives, de diverses collections officielles et privées de la législation congolaise, de recueils de traités internationaux et de différentes revues spécialisées. Cet ouvrage révèle bien que le droit congolais des religions a produit une abondante littérature juridique fortement complexe dans l'histoire. Le foisonnement de genre dans la littérature juridique montre bien la variété et la richesse des sources du

droit congolais des religions. Cette littérature juridique couvre plusieurs domaines du droit : droit international, droit public, droit privé, droit constitutionnel, droit pénal, droit administratif, droit social, droit fiscal...

La constitution congolaise du 18 février 2006 à l'épreuve du constitutionnalisme

Editions L'Harmattan

LES PROCLAMATIONS D'INDEPENDANCE DES ANNEES 60 NE SE SONT PAS TRADUITES EN AFRIQUE PAR LE RETOUR AUX CHEFFERIES OU ROYAUMES DE L'ERE PRECOLONIALE. PARTOUT, LES NOUVELLES AUTORITES SE SONT APPROPRIEES LES INSTITUTIONS DE L'ANCIENNE PUISSANCE COLONIALE. CELA NE S'EST PAS FAIT SANS DECONVENUES. CE CONSTAT APPELLE UNE INTERROGATION : PEUT-ON

IMPORTER DES INSTITUTIONS COMME DES CONSERVES ? CETTE THESE APORTE QUELQUES ELEMENTS DE REPONSE A CETTE QUESTION EN ANALYSANT LA JURIDICTION SUPREME CONGOLAISE PAR RAPPORT AUX JURIDICTIONS SUPREMES FRANCAISES SOUS LE DOUBLE ASPECT JURIDICTIONNEL ET JURISPRUDENTIEL. PLUS QU'UN SIMPLE RELEVÉ DE POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE, L'ETUDE MONTRE A PARTIR DES VARIABLES PREALABLEMENT SELECTIONNEES (PERSONNEL, MISSIONS, SAISINE, DECISIONS, ETC.) LA PART DE L'INFLUENCE DES MODELES DU DROIT FRANCAIS DANS L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS JURIDIQUES RELATIVES AU JUGE SUPREME CONGOLAIS. LA SPECIFICITE DE LA DEMARCHE TIENT AU

FAIT QU'UNE INSTITUTION, LA COUR SUPREME CONGOLAISE, EST ANALYSEE A L'AUNE D'AUTRES INSTITUTIONS FRANCAISES (COUR DE CASSATION, CONSEIL D'ETAT, CONSEIL CONSTITUTIONNEL) PRISES COMME OBJET D'IMITATION. CHEMIN FAISANT, L'AUTEUR SOULIGNE LES LIMITES DE TOUT MIMETISME SANS OUBLIER DE MENTIONNER LES EFFORTS D'APPROPRIATION MAITRISEE OU DE RECEPTION CRITIQUE ET SELECTIVE DU DROIT FRANCAIS PAR LES CONSTITUANTS CONGOLAIS, EFFORTS QUE REVELE L'EXAMEN DE L'EVOLUTION LEGISLATIVE DE 1960 A 1997. FINALEMENT, EN S'APPUYANT TOUT PARTICULIEREMENT SUR LE DROIT CONGOLAIS ISSU DE LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE DE 1990,

L'ANALYSE REVELE QU'EN DROIT, PROJETER EN AVANT UNE COPIE CONFORME DU PASSE N'A PAS DE SENS, MAIS LE DECOMPOSER, Y REPERER DES PRECEDENTS, DES ELEMENTS D'APPUI POUR L'AVENIR EST CONSTITUTIF DE PROGRES SI L'ON ENTEND PAR LA UNE TRANSFORMATION VERS UN MIEUX ETRE, UNE EVOLUTION VERS UN RESULTAT SATISFAISANT.

Droit congolais des droits de l'homme BRILL

Cet ouvrage fait l'autopsie de tous les principes fondamentaux (liberté d'entreprendre, l'égalité de traitement des candidats, la transparence de la procédure) et l'auteur livre une analyse prospective de l'ensemble de la réglementation consacrée dans ce secteur capital de la vie nationale, les

marchés publics. L'ouvrage analyse aussi quelques cas pratiques dont la prise en compte suggère de nouvelles perspectives pour un éventuel réajustement de la réforme ainsi opérée.

La problématique de la lutte contre les violences sexuelles en droit congolais Editions L'Harmattan

La République démocratique du Congo est unanimement présentée comme un État de tradition moniste avec primauté du droit international. Cependant, aux termes d'une analyse critique, tant du point de vue de la théorie que de la pratique, l'auteur offre une nouvelle approche qui accrédite mieux la thèse dualiste. La primauté du droit international, en droit congolais, n'est nullement constitutive d'un rapport hiérarchique, mais se traduit par une

préférence, pas absolue, de la norme internationale au détriment de la norme interne. Cette approche dualiste s'étend également au droit dérivé des organisations internationales. Au moment où le juge congolais "s'internationalise", notamment par le biais de l'application du statut de Rome de la Cour pénale internationale, et au regard de l'entrée en vigueur, en droit congolais, du droit découlant de l'OHADA, une étude approfondie sur les rapports entre le droit international et le droit congolais s'avère indispensable. En plus de la réussite de sa lecture réaliste des normes constitutionnelles de la RDC en matière de traités et d'actes normatifs des organisations internationales, l'ouvrage de Joseph Kazadi Mpiana s'avère un apport de

poinds pour la jurisprudence congolaise dans l'application du droit international. *L'État de droit en droit congolais* Editions Academia

Dans cet ouvrage pionnier, l'auteur propose de dégager les sources du Droit congolais des droits de l'homme, d'examiner les droits et libertés garantis au Congo et, enfin, de réfléchir sur les mesures de sauvegarde des droits des Congolais (et de toute personne placée sous la juridiction de la République Démocratique du Congo). Dans la première partie, l'auteur présente d'une part ce qu'il appelle "l'héritage ancien ou le passé congolais des droits de l'homme" et d'autre part, les sources juridiques proprement dites (d'origine nationale et internationale) encore en vigueur ou non en République

Démocratique du Congo. La deuxième partie consiste en un examen sélectif mais approfondi des principaux droits qui, dans les différentes branches du Droit congolais, sont reconnus ou aménagés en faveur des hommes et du peuple. Le Droit congolais des droits de l'homme apparaît ainsi comme une discipline carrefour qui justifie la méthode principale suivie par l'auteur : l'interdisciplinarité. C'est essentiellement la question de la "justiciabilité" des droits de l'homme, telle qu'elle est abordée ici, qui constitue un apport scientifique notable de l'auteur. Et c'est cette problématique qui, dans la troisième partie du livre, le conduit à préférer, parmi les mécanismes existants au Congo ou ailleurs, les mécanismes dits de "protection" des

droits de l'homme. Pour lui, l'instauration d'un Ordre juridictionnel spécial des droits de l'homme est nécessaire. Il serait bâti sur le modèle de l'Ordre judiciaire classique mais s'en différencierait tant par le contenu de sa mission, la philosophie de base de ses acteurs, que par le profil scientifique et public des "magistrats des droits de l'homme".

(15 Novembre 1908). Droit congolais des droits de l'homme

Ce livre présente l'étude du pouvoir

politique et du système politique ainsi que les diverses relations qu'ils entretiennent avec l'environnement. La démarche a mis en exergue l'analyse du cadre d'exercice du pouvoir politique et des acteurs du jeu politique : les acteurs institutionnels, les partis politiques, les groupes de pression, l'opinion publique... Y sont également développés les pesanteurs au fonctionnement du pouvoir politique en Afrique et les exigences de la gouvernance politique et leurs conséquences.

Related with Droit Constitutionnel Congolais Iii Droitcongolais:

- La Progressive Voters Guide : [click here](#)